RILHAC RANCON

Septembre 2019
N°28

VIVRE À RILHAC

Bulletin municipal de Rilhac-Rancon

Fête de fin séjour à l'accueil de loisirs avant de reprendre le chemin de l'école.

ÉDITO

L'été avec ses périodes de chaleur, particulièrement fortes cette année, se termine.
Les services techniques ont réalisé les travaux d'amélioration des conditions d'accueil, d'entretien des bâtiments nécessitant l'absence des élèves.
Ils ont donné satisfaction aux demandes formulées par les enseignants.
Comme tous les ans, le centre de loisirs a fonctionné tout l'été.
La rénovation prévue des locaux de La Bische va pouvoir commencer sans impacter le déroulement des activités des enfants.
Le projet de diminution du volume des aliments non consommés au restaurant scolaire a connu un vif succès. La commune a reçu le 2° prix (500€) qui permettra d'investir dans une table de tri adaptée.
La rentrée s'est déroulée sans heurt avec le retour à la semaine de 4 jours conformément au souhait de la majorité des parents et des enseignants.
Je reste à votre écoute pour tout complément d'information sur ces différents sujets et vous souhaite une bonne année scolaire à toutes et tous.

Le Maire.

ACTION SOCIALE

Revenu Minimum Etudiant - RME

Par l'intermédiaire du CCAS et sous conditions de ressources, la commune de Rilhac-Rancon accorde une aide financière aux étudiants afin de les aider à poursuivre des études supérieures.

- **Le calcul, en vue de l'attribution de ce revenu minimum étudiant (RME),** est effectué sur le principe d'un quotient familial.
Sont prises en compte dans ce calcul les ressources, les charges et la composition du foyer de l'étudiant, ainsi que la bourse éventuelle d'enseignement supérieur.

- **Pour présenter une demande motivée d'attribution du RME, les conditions sont les suivantes :**
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ,
- être inscrit dans l'enseignement supérieur ,
- être âgé de 26 ans au plus ,
- justifier d'une année de résidence dans la commune.

Pour tout renseignement ou constitution de dossier : s'adresser à la Mairie au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Contact : 05 55 36 70 10
ccas@rilhac-rancon.fr

Service civique

La commune par le biais d'un service civique vient de recruter pour une période de 8 mois Corentin LIMOUSIN. Pendant cette période, il aura pour objectif de développer au sein de la commission des Affaires Sociales et en lien avec les services de la collectivité, des actions en faveur des personnes âgées et isolées de la commune.

Merci de lui réserver le meilleur accueil si vos chemins se croisent.

N'oubliez pas vous pouvez suivre l'actualité de la commune sur :
- Le site internet : www.rilhac-rancon.fr.
- L'application mobile : disponible sur Androïd et iOs (Apple).
- La page Facebook

RILHAC RANCON

VIVRE A RILHAC - Bulletin municipal de la commune de Rilhac-Rancon
Directeur de publication : Annick CHADOIN
Conception et réalisation : Service communication
Rédaction : Bureau municipal
Photos : Mairie (sauf mention contraire)
Impression : Imprimerie Européenne

ENFANCE, JEUNESSE, SCOLARITÉ

Les nouveautés de la rentrée

Cette rentrée de septembre est marquée par la nouveauté.

Le conseil municipal a validé en juillet dernier le nouveau projet éducatif territorial (PEDT) en partenariat avec la CAF et les services de l'état (éducation nationale et DDCSPP).

Les TAP ont disparu avec le retour à la semaine de 4 jours mais ont laissé une trace dans la nouvelle organisation des garderies.

La municipalité a fait le choix de faire évoluer sa garderie. Du personnel qualifié proposera aux enfants des activités de la sortie de classe jusqu'à 17h45. Ainsi les enfants pourront, au sein des écoles, pratiquer des activités manuelles et sportives, des jeux intérieurs et extérieurs sans oublier les temps libres (lecture, puzzles…). La surveillance des devoirs est maintenue sur les deux écoles élèmentaires.

Par ailleurs, le temps de la pause méridienne, qui est un moment important pour les enfants, sera encadré par du personnel diplômé qui proposera comme l'an dernier des activités temps calme de 12h45 à l'entrée en classe.

Avec ces modifications, la municipalité a souhaité impulser une nouvelle dynamique en direction des enfants.

Retour à la semaine de quatre jours lors de cette rentrée.

Horaires de écoles :

Saint-Exupéry :
8h45-12h00 et 13h50-16h35
Jean-Jaurès :
8h45-12h15 et 14h00-16h30
Mandela :
8h30-11h45 et 13h30-16h15

Une garderie périscolaire proposée de 7h15 à l'entrée en classe et de la sortie de classe à 18h30.

Tarif mensuel :
17€ pour le premier enfant.
14€ pour le deuxième enfant.
11€ à partir du 3ème enfant.

Mise en place d'un ticket « garderie exceptionnelle» :

En cas d'urgence, les familles ont la possibilité d'acheter un ticket « garderie exceptionnelle». Ces tickets sont à utiliser à hauteur de 4 présences maximum dans le mois. Le ticket valable pour une journée (matin + soir) est vendu à 1.50€ l'unité.

Renseignements en mairie : pôle Enfance, Jeunesse et Scolarité 05 55 36 70 10.
Fiche d'inscription disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

Une belle réussite pour le projet «anti-gaspi», le challenge continue

Lors du dernier trimestre scolaire, les enfants ont participé au Challenge antigaspi organisé par Limoges Métropole. Nous vous en parlions dans notre précédent édito.

Ce projet mené par la directrice adjointe de l'accueil de loisirs et la référente menus au restaurant scolaire a permis aux enfants d'être sensibilisés au gaspillage alimentaire.

Les enfants ont été récompensés pour leur investissement en terminant deuxième de ce Challenge. Madame le Maire accompagnée des agents, s'est rendue au Vigen pour se voir remettre un diplôme et un chèque de 500€ qui sera investi dans l'achat d'une table de tri au restaurant scolaire.

Les enfants quant à eux, qui n'ont pu se rendre au Vigen, ont été récompensés lors d'un moment festif le jeudi 4 juillet par un diplôme remis à chaque classe. Bonbons et boissons ont coulé à flot lors de cette petite réception.

Ce projet, ayant permis aux enfants d'acquérir les bonnes attitudes en matière de tri des déchets, se poursuivra durant cette nouvelle rentrée scolaire.

Conseil Municipal des Jeunes

Visite des jeunes élus
au Pumptrack de la Jonchère

Réalisation d'un Pumptrack

Réalisation prochaine d'un pumptrack sur la commune, le long de l'allée de la Bische. Commencement des travaux prévus pour début Octobre 2019. Il s'agit d'un circuit en terre composé de bosses, creux, virages sur lequel les cyclistes de tous âges et tous niveaux pourront « sportivement » s'amuser. Une partie sera réservée aux tout jeunes enfants ou aux débutants.

Plus de détails sur www.rilhac-rancon.fr

Culture

Les Francophonies
Des écritures à la scène

SARATOGA

Samedi 28 septembre 20h30

Auditorium de la médiathèque

Le duo, formé de Chantal Archambault et Michel-Olivier Gasse, avait cru bon de prendre la route avec les chansons de l'un et de l'autre. Ce qui ne devait être qu'un duo de circonstances a finalement pris toute la place et on ne s'en plaindra pas.

Armé d'une guitare et d'une contrebasse, Saratoga crée une rencontre en tête-à-tête à chaque concert, quel que soit le lieu. C'est à grands coups de douceur que le duo a su gagner le coeur du public. Leur complicité éveille les sens et vous mène dans une zone de confort d'où vous sortez souriant, et probablement amoureux. C'est ce qu'on dit.

Chantal Archambault *est une auteure-compositeure-interprète active sur la scène québécoise depuis 2009, à qui on doit les albums La romance des couteaux (2010), Les élans (2013), L'amour ou la soif (mini-album, 2014) et À hauteur d'homme (mini-album, 2016).*

Michel-Olivier Gasse *est maintenant auteur-compositeur-interprète. Il a longtemps accompagné Chantal Archambault, Vincent Vallières et Dany Placard à la basse, en plus d'avoir fait partie du groupe Caloon Saloon. Également auteur, il a fait paraître deux romans, Du cœur à l'établi (2013) et De Rose à Rosa (2014), aux éditions Tête première.*

Les prochains rendez-vous à la médiathèque :

- Samedi 9 novembre à 10h00 :
Bébés lecteurs

- Mercredi 16 octobre à 17h00 :
Heure du conte

Média thèque de Rilhac-Rancon